

Office du travail



Actualités

Inscription au chômage et démarches pour la recherche d'un emploi

Depuis le 1er avril 2012, l'inscription au chômage se fait directement dans les ORP valaisans.

Pour vous inscrire au chômage

Annoncez-vous à l'ORP de votre région de domicile dès que possible en prenant rendez-vous par téléphone.

Délai d'inscription

Le plus tôt possible mais au plus tard le premier jour pour lequel vous demandez des indemnités de chômage.

Munissez-vous des documents suivants lors de l'inscription :

“documents obligatoires sinon pas d'inscription” :

- document d'identité
- si vous êtes étrangers, votre permis de séjour
- certificat d'assurance AVS/AI

“si possible”

- lettre de congé
- curriculum vitae
- certificat de travail
- copie des recherches d'emploi effectuées avant votre inscription au chômage
- permis de conduire et autres permis

Heures d'ouvertures des ORP :

Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

ORP Sion

Place du Midi 40

1950 Sion

+41 27 606 93 00